avicca

TRIP printemps 2019

22 mai 2019

Tribune de Sébastien Soriano

Président de l'Arcep

Échanges avec Patrick CHAIZE

Président de l'Avicca



Photo Colloque TRIP de printemps de l'Avicca, le 22 mai 2019

de gauche à droite :

Sébastien Soriano
Président - Arcep

Patrick Chaize
Président - Avicca

Crédit photo : © Magali Bru



« retranscription - seul le prononcé fait foi »

Patrick CHAIZE, Président de l'Avicca

Je suis très heureux d'accueillir à cette tribune le Président de l'Arcep, Sébastien Soriano. Merci de votre présence qui nous honore et qui, j'en suis sûr, pourra conclure la matinée avec intérêt. Je vous laisse la parole pour un propos introductif et j'aurai évidemment une liste de courses à vous proposer pour nous éclairer sur un certain nombre de sujets.

Sébastien SORIANO, Président de l'Arcep

Merci beaucoup pour cette invitation. C'est toujours un plaisir - et aussi un peu un défi - de plancher devant l'Avicca parce que c'est un public extrêmement connaisseur et exigeant, mais un public que nous connaissons bien, car vous savez que l'Arcep est très engagée dans tous ces sujets. J'ai trouvé très intéressant dans la table ronde précédente (*NB : sur les sujets opérationnels du FttH*) de voir l'investissement de l'ensemble des services de l'État dans toutes leurs dimensions sur ces questions d'aménagement numérique du territoire. Il y a 10 ans, même si les administrations existaient, on n'en était pas là. En termes de niveau d'investissement, il y a un passage à l'échelle dans l'action publique nationale pour accompagner et rendre possible l'aménagement du territoire et ce mouvement est très important.

Deux mots d'introduction pour rappeler le chiffre important que nous avons publié hier à l'Arcep, celui de l'investissement : **9,8 milliards d'euros d'investissement du secteur des télécoms** (opérateurs privés et publics), **c'est-à-dire 40% d'augmentation en 4 ans.** Par rapport à une moyenne d'environ 7 milliards d'euros d'investissement que connaissait ce secteur au début de la décennie 2010, on atteint donc presque 10 milliards d'euros. Dès l'année dernière, j'avais indiqué que nous étions arrivés

au bon ordre de grandeur, entre 9 et 10 milliards d'euros. Cela s'est donc bien maintenu, voire un peu amplifié cette année, et nous serons attentifs à ce que cette dynamique continue.

L'enjeu pour l'Arcep n'est pas de faire dépenser des euros aux opérateurs par plaisir, c'est évidemment pour l'équipement du pays, un équipement concurrentiel en maintenant une dynamique compétitive qui pousse les acteurs à investir et qui crée aussi parfois un peu d'attente d'avoir accès à certains opérateurs. On sait que **le modèle de l'Arcep et de la concurrence créé des zones grises et on l'assume**. Cela fait partie de la « carotte » qui fait avancer les opérateurs que certains puissent avoir un peu d'avance et en bénéficier.

Cette dynamique d'investissement, nous l'accompagnons et la stimulons à l'Arcep. Comme je l'avais indiqué l'année dernière, c'est le *come back* de l'investissement y compris privé et c'est une bonne nouvelle pour notre pays. C'est-à-dire que nous avons, en plus de l'engagement public, un engagement très fort des opérateurs privés à aller loin dans le mobile - cela veut dire le **New Deal** -, et dans le fixe - cela veut dire les **AMII** et les **AMEL**. Devant cet engagement très fort du marché, il ne s'agit pas d'être naïf pour autant, et vous pouvez compter sur l'Arcep pour, premièrement, mettre des limites et, deuxièmement, contrôler fermement et pleinement l'ensemble des engagements qui ont été pris.

Si je parle de limites, c'est parce que je sais qu'il y a de nombreux débats sur les AMEL. C'est un dispositif que l'Arcep accompagne, qui a été conçu par le gouvernement et sur lequel nous n'avons pas de jugement à porter. Pour autant, nous avons été amenés dans plusieurs avis (dont 3 que nous avons rendus concernant la Côte-d'Or, le Lot-et-Garonne et plusieurs départements de la région Sud PACA) à indiquer la conception que nous avions des AMEL.

Pour faire pousser une plante, on ne peut pas tirer sur les feuilles à l'infini ; à un moment, il faut mettre du terreau, arroser et être un peu patient. Ce que nous voyons des AMEL, c'est qu'il y a un moment où l'équation économique et la géographie ont la vie dure et que ce n'est juste pas possible, cela ne marche pas. L'Arcep sera donc un gardien vigilant du fait que les AMEL soient vraiment des AMEL : **l'enjeu d'un AMEL est d'apporter la fibre partout et dans des conditions économiques équivalentes voire identiques à celles qu'il y aurait si c'était un RIP** qui le faisait. Ce sont pour nous des conditions extrêmement importantes.

Nous ne faisons que rendre un avis, après c'est le gouvernement qui est responsable, mais vous pouvez compter sur l'Arcep pour, à travers ces avis, mettre des limites afin que les AMEL correspondent à ces éléments. Il y a notamment eu des discussions sur la question de savoir si l'on pouvait imaginer des AMEL dans lesquels les tarifs de co-investissement pourraient être plus élevés qu'ailleurs : la vision de l'Arcep est que c'est hors de question, parce que l'**on est bien dans une logique d'aménagement du territoire et de péréquation.** Mais c'est la vision du régulateur et il peut y avoir des choix différents du politique. Nous voulons une préservation de l'équation économique telle qu'elle a été définie avec un certain nombre de référentiels.

On peut paraître vous embêter un peu dans les territoires dans notre contrôle des questions de tarification des RIP. Nous avons reçu une soixantaine de notifications. C'est un travail très fin d'analyse, un travail de fourmi que nous avons réalisé avec vous, justement pour maintenir ces équilibres, et ce n'est pas pour laisser passer n'importe quoi dans les AMEL.

Ensuite, vous pourrez compter sur le contrôle de l'Arcep : **nous serons extrêmement vigilants à ce que les engagements et les déploiements soient bien tenus**. Je vous avais indiqué que nous commencions d'ores et déjà à faire un travail de « shérif » sur la question des obligations de complétude des déploiements FttH. Nous avons commencé l'année dernière par une **mise en demeure d'Orange** que nous avons complétée récemment par une **mise en demeure de SFR**, et nous sommes en cours d'instruction concernant les déploiements de Free ainsi que plusieurs déploiements de RIP en zone dense (9 je crois), sur lesquels nous vérifions ces obligations de complétude.

Dans le cadre du New Deal, nous publions un tableau de bord trimestriel de suivi de sa mise en œuvre. Aujourd'hui, il y a un point d'attention sur le fait que les opérateurs doivent faire des offres de couverture à l'intérieur des bâtiments (*indoor)* à 4. Ils ont bien avancé sur la voix sur WiFi, mais **sur les offres de couverture *indoor* à 4, on n'y est pas encore** et nous allons maintenir et accentuer la pression sur les opérateurs. Concernant les informations sur les pannes de réseau, sur lesquelles les opérateurs ont une obligation dans le New Deal, nous voulons une normalisation des informations fournies qui soit encore plus forte avec des informations plus précises, et sur ce plan aussi l'Arcep va accroître la pression.

Sur les AMII et les AMEL, nous avons considérablement enrichi notre observatoire du haut et du très haut débit en ajoutant des indicateurs spécifiques AMII et AMEL pour que chacun puisse être juge et nous n'hésiterons pas à utiliser notre méthode maintenant bien connue de la mise en demeure anticipée, c'est-à-dire que **nous n'attendrons pas le 31 décembre 2020 pour se demander si les engagements en zone AMII ont bien été respectés.** Nous regarderons cela bien en avance de phase et si nous voyons que la trajectoire est significativement en dessous de l'objectif, nous armerons le fusil pour être prêts à la sanction le jour J.

Patrick CHAIZE

Merci Sébastien Soriano. Pour réagir et commencer à intégrer une partie des questions qui ont été proposées par un certain nombre d'adhérents et sur lesquels l'Avicca souhaite des compléments, je voudrais revenir sur les AMEL dont le gouvernement a annoncé hier l'arrêt au 15 juin. La première question est de savoir si, d'ici cette date, les avis de l'Arcep seront donnés pour l'ensemble des départements qui ont choisi cette direction. J'ai aussi pu entendre que, **sur les AMEL, on pourrait accepter 8% de branchements longs, ce qui crée un déséquilibre** malgré tout, et j'aimerais avoir la position de l'Autorité sur ce point, ainsi que sur la tarification des RIP, un vrai sujet qui occupe aussi un grand nombre de nos adhérents. Enfin, je voudrais que vous puissiez donner un éclairage sur le marché professionnel.

Sébastien SORIANO

Concernant l'échéance du 15 juin, il y a des AMEL que le ministre nous a déjà transmis pour avis et je pense que nous aurons bien rendu nos avis pour le 15 juin, en revanche je n'ai pas la vision globale de tout ce qui est encore en amont dans les tuyaux. Il nous faut quelques semaines d'instruction. En général, ce qui bloque, ce n'est pas le délai d'instruction de l'Arcep, mais les premiers retours de

l'Arcep qui disent « ça, ce n'est quand même pas génial » et l'opérateur qui revoit sa copie… Tout cela prend du temps. L'écriture de l'avis de l'Arcep est quelque chose de relativement rapide.

Concernant les 8% de raccordements longs, c'est un chiffre qui est apparu en effet. Honnêtement, est-ce que la limite est de dire que c'est 4, 7 ou 9… Cela semble être un chiffre qui paraît correspondre à des situations géographiques assez courantes et qui permet de gérer le fait qu'on puisse avoir un engagement sur fonds privés, mais sans être totalement dogmatique non plus. **On peut imaginer qu'il puisse y avoir un accompagnement de certaines lignes longues par les collectivités locales ou d'autres dispositifs.** Il nous a semblé que ce pourcentage était concevable dès lors que c'était quelque chose de très encadré en matière de justification des lignes longues…

Patrick CHAIZE

Cela veut dire qu'**il y aura un contrôle sur ces 8% ?**

Sébastien SORIANO

Oui, tout à fait.

Sur la tarification des RIP, il y a un sujet qui n'est pas facile concernant le **renouvellement des IRU**. Je vais être un peu désagréable : notre vision est que **l'intervention publique doit effacer le surcoût par rapport à la zone privée**. Ce qu'on définit en zone AMII constitue la référence, et c'est le point de départ de notre vision des choses. **Nous avons ainsi rendu un arbitrage entre Free et Orange dans lequel une durée de 40 ans (ou un renouvellement de 20 ans) pour un euro est pour nous la norme**.

Alors, l'Arcep n'est pas complément obtuse, et si une discussion est nécessaire, ayons cette discussion. Mais je pense qu'il ne faut pas non plus être naïf par rapport à un jeu de rôles dans cette affaire, notamment lorsque l'on parle de coûts d'exploitation. Il ne faut pas forcément prendre pour argent comptant ce que peuvent dire certains délégataires ou certains partenaires privés sur le fait que cela va leur coûter nécessairement plus cher, y compris en longue période, que dans la zone privée. Cela mérite d'être discuté et je ne veux pas être fermé par principe. Mais, premièrement, je rappelle que pour nous la référence est la zone privée, et deuxièmement, il ne faut pas être naïfs collectivement sur cette question des coûts d'exploitation. On apprend tous en marchant dans cette affaire et **nous voyons que l'industrialisation de la fibre a quand même tendance à plutôt baisser les coûts…** On n'est jamais à l'abri d'une innovation technologique ou d'une bonne nouvelle.

Patrick CHAIZE

J'entends cette réponse et cette ouverture qui me semble absolument nécessaire parce que les collectivités ont aussi des plans d'affaires et des perspectives et ne doivent pas se retrouver coincées à terme. Je crois donc, en tout cas c'est la demande que je ferai ici, qu'il est nécessaire que le dossier reste ouvert et que nous puissions aussi apporter les arguments allant dans une vision plus favorable.

Sébastien SORIANO

Nous serons à l'écoute.

Concernant le marché entreprises... Ce n'est pas facile. Ce marché a été très longtemps dominé par Orange et il l'est encore beaucoup. C'est un marché sur lequel il y a eu une action très courageuse des RIP, notamment avec des boucles dédiées, mais qui connaît aujourd'hui de profonds bouleversements, et nous assumons notre part de responsabilité dans son agitation. Je ne dirais pas que cette agitation du marché commence à porter ses fruits, parce que la réalité pour la PME du coin n'est pas encore là, mais les lignes bougent, et les petits, les moyens et maintenant les grands acteurs se sont mis en mouvement.

L'Arcep n'a pas de volonté de mise en coupe réglée de ce marché ou de vouloir à tout pris faire table rase de toute sa diversité. Dans la stratégie de l'Arcep, notamment **sur la fameuse BLOM,** c'est-à-dire l'utilisation du déploiement FttH pour apporter de la fibre pas chère avec de la qualité aux PME, **une attention toute particulière est portée aux petits opérateurs, aux opérateurs locaux, aux opérateurs de services, et notamment à l'émergence d'au moins trois acteurs sur le marché de gros activé.**

Vous savez que nous avons un différend avec certains acteurs qui voudraient que l'on construise un marché activé uniquement autour d'Orange, ce qui nous pose problème parce que nous aimons bien la concurrence et que nous voulons un marché concurrentiel de l'activé. Cela prend un peu plus de temps à construire, mais notre conviction forte est que cela apportera un meilleur service, une meilleure qualité, un meilleur prix à ces petits opérateurs et à leurs clients.

Une des difficultés que nous rencontrons tous, c'est que les RIP qui sont partis les premiers sont victimes de leur succès. **Les RIP 1G ont apporté de la concurrence, des prix et de la pénétration.** C'est évidemment une très bonne nouvelle pour l'aménagement du territoire et pour les entreprises, mais la conséquence que l'on doit en tirer, en tant que régulateur, c'est qu'à mesure que la concurrence se développe, le degré de protection que la régulation peut apporter aux nouveaux entrants par rapport à l'opérateur historique doit diminuer progressivement. C'est une nécessité, cela fait partie du jeu. Nous l'avons fait il y a quelques années sur le Bitstream, ce n'était pas très agréable et, assez logiquement, **notre analyse des marchés programme une révision annuelle du zonage des ZF1-ZF2** sur des critères objectifs que nous partageons avec vous. Nous essayons de vous donner le maximum de prévisibilité, mais c'est inéluctable.

Je veux dire que le développement de la concurrence est une bonne nouvelle et qu'on en tire les conséquences. Je sais que cela n'est pas forcément très agréable pour les acteurs concernés, mais soyez bien assurés que **nous le faisons dans le respect de l'intervention publique**, et d'ailleurs nous nous félicitons qu'il y ait aussi des interventions publiques sur la BLOM, parce que cela fait évidemment partie du paysage, et qu'on ne peut que vous encourager à discuter avec nous sur le type d'offres auxquelles vous pensez.

On ne prétend pas avoir trouvé la solution miracle à travers l'offre de gros avec la GTR 10 heures qui est en cours de mise en œuvre sur le réseau d'Orange, ; on ne prétend pas que le prix est parfait ni que l'architecture est parfaite. Nous avons envie d'avancer là-dessus parce que c'est ce qui nous

paraît aujourd'hui manquer dans l'échelon des offres pour les PME, mais c'est quand même vous qui êtes au contact du terrain, ce sont les opérateurs qui sont au contact du marché, et l'Arcep reste évidemment tout à fait à votre écoute.

Nous demeurons extrêmement vigilants sur la question de la non discrimination. C'est un sujet d'attention extrêmement fort pour nous. Orange est une entreprise qui a été lourdement condamnée par le passé pour des pratiques discriminatoires sur le marché entreprises et nous ne voulons pas que cela se reproduise. Nous souhaitons que les conditions de cette non discrimination soient vraiment pleinement garanties, **notamment pour les nouvelles offres et sur le volet FttE** qui ne fait pas nécessairement partie de la stratégie de l'Arcep en termes de niveau d'offre. Mais à partir du moment où c'est la stratégie d'Orange, qui est un acteur un peu prescripteur sur ce marché, nous serons extrêmement attentifs à ce qu'il y ait une pleine non discrimination dans l'accès à cette offre, y compris dans la visibilité des zones sur lesquelles cette offre va s'ouvrir, puisque nous sommes conscients que, pour que les opérateurs puissent répondre aux différents marchés, la question de la disponibilité de cette offre est cruciale.

Patrick CHAIZE

J'entends que les réseaux activés sont une piste intéressante de dynamisation de ce marché pro et j'en suis personnellement très satisfait.

Une motion a été votée hier en assemblée générale de notre association, qui concerne particulièrement l'Autorité. Elle demande notamment **que les collectivités puisse assister aux multilatérales en visioconférence et aussi de réintégrer l'Avicca dans les différentes multilatérales** - l'Avicca représentant l'ensemble des RIP FttH -, et ceci afin d'assurer un lien entre le régulateur et les collectivités.

Sébastien SORIANO

Je vais utiliser mon joker ! J'ai été dans les équipes de l'Arcep, il y a une dizaine d'années, et cela m'aurait vraiment ennuyé que mon président me dise « tu dois faire ci ou ça dans l'organisation des multilatérales ». Nous avons à l'Arcep un principe d'administration libérée que nous essayons de développer, et je fais vraiment confiance aux équipes. Je sais qu'elles ont à cœur de pouvoir construire avec le maximum de personnes, et **je renvoie donc la patate chaude à la directrice générale et aux équipes de l'Arcep qui vous répondront** - et je suis d'accord avec elles !

Patrick CHAIZE

Monsieur le Président, on va vous envoyer cette motion puisqu'elle a été votée par notre assemblée générale et on compte sur vous pour, si ce n'est donner une réponse à la place de vos directions, peut-être leur indiquer que ce serait une bonne solution que de pouvoir associer l'Avicca.

Autre question concernant les réseaux filaires, il s'agit de la question d'un adhérent : **« *quelle suite de la mise en demeure d'Orange par l'Arcep au sujet de l'état lamentable du réseau cuivre ?* »**

Sébastien SORIANO

Je sais que Stéphane Richard était là ce matin et je crois qu'il a eu des propos tendant à confirmer qu'il y avait eu une prise de conscience chez l'opérateur. Je ne sais pas à quel point il a confirmé qu'avant, elle n'était pas forcement là… Mais il y a une prise de conscience me semble-t-il. En revanche, **nous ne souhaitons pas juger les résultats dans la précipitation ou dans l'urgence parce que nous souhaitons vraiment un changement structurel** et que nous savons qu'il peut y avoir des résultats rapides qui peuvent être un feu de paille. Nous apprécierons cela dans la durée.

Par ailleurs, je rappelle que nous sommes un peu traumatisés à l'Arcep. En 2014, la qualité de service s'était dégradé très fortement, nous avions ouvert une enquête, il y avait eu un engagement fort d'Orange ; on avait contrôlé cela et, un an après, on avait dit : « c'est bon, c'est rétabli »… Je n'ai pas envie de refaire la même chose et nous serons très attentifs aux premiers résultats d'Orange - le collège se réunit dans les prochains jours pour regarder cela. Mais ne vous attendez pas à ce que l'on décerne un prix du rétablissement de la qualité à Orange dans les prochains temps, c'est vraiment quelque chose de structurel que nous attendons et je ne suis pas en mesure de dire où on en est précisément.

Je dois reconnaître que le flot de courriers que je reçois a un peu diminué, mais il y en a encore, et ce n'est pas nécessairement le seul indicateur auquel le président de l'Arcep se fie, même si cela fait partie des choses… Quand on reçoit un courrier expliquant le cas d'une vielle dame de 97 ans dont la téléassistance est coupée depuis un mois, ou quand le défenseur des droits vous écrit… Cela n'arrive pas tous les jours non plus et cela a quand même fait partie de notre prise de conscience à l'Arcep. Je n'ai rien de concret à dire là dessus, à part que c'est un dossier que nous suivons avec une très grande attention.

Patrick CHAIZE

Une autre question d'un de nos adhérents concerne la téléphonie mobile : **« *Free annonce ne pas vouloir mettre en œuvre la 4G fixe et la téléphonie via le WiFi, pourquoi l'Arcep ne fait-elle pas de mise en demeure ?* »**

Sébastien SORIANO

Sur la voix sur WiFi, l'obligation de Free est différente de celle des autres puisqu'elle est fixée à la fin de cette année et qu'elle permet une alternative en *femtocell*. Aujourd'hui, nous ne sommes donc pas en mesure de dire qu'ils sont en retard. Par rapport à ce discours, je serai assez direct : il y a quelque chose qui est bien, qui s'appelle la concurrence ! Nous allons faire respecter les engagements, mais… Disons que personne n'est obligé de s'abonner chez Free ! **Si la voix sur WiFi ne marche pas chez Free, on peut changer d'opérateur…**

Sur la 4G fixe, même réponse. Encore une fois, nous vérifierons les engagements et ils seront tenus. La 4G fixe, nous l'avons toujours pensée en se disant que cela pouvait être un facteur compétitif. Nous avons notamment pensé les obligations d'installer des nouveaux sites de la part d'Orange et SFR comme n'étant pas nécessairement mutualisés. Évidemment, c'est toujours mieux d'avoir la concurrence, je ne vais pas vous dire le contraire ! Avoir des offres, c'est déjà quelque chose. On verra les engagements de Free, mais honnêtement, ce n'est pas eux qu'on attend en premier dans ces zones. Aujourd'hui, **la couverture du territoire par Free en 4G est quand même significativement en retrait par rapport aux autres opérateurs**, même s'ils font des efforts. Ce n'est pas la première de nos priorités, pour être tout à fait transparent avec vous.

Aujourd'hui, **nous sommes plus préoccupés par les offres de couverture à l'intérieur des bâtiments (*indoor*) pour les administrations, les centres commerciaux et les entreprises, et par la question des informations sur les pannes.** Quand je vais dans les territoires, c'est une chose qui remonte souvent : c'est pénible pour les élus locaux et pour les habitants de ne pas savoir ce qui se passe, de ne pas comprendre quelle est la situation du réseau et c'est un élément sur lequel nous travaillons. Par ailleurs, nous faisons régulièrement passer le message aux opérateurs d'être vraiment très constructifs dans les discussions locales, notamment vis-à-vis des équipes-projet, et de **ne pas s'amuser à trop promouvoir les fameuses grappes**, les 2 000 zones blanches qui ont été identifiées par les opérateurs sous le patronage de l'Arcep. **Ces zones sont une proposition et ce sont les élus locaux qui décident.**

Patrick CHAIZE

Autre question : **« *à quand les abonnements multi-opérateurs pour faire en sorte qu'un usager bascule sur un autre opérateur si le sien ne le couvre pas, comme à l'étranger* ? »**

Sébastien SORIANO

C'est un sujet difficile. Je comprends la question car cela choque le bon sens : si je prends une puce chez Telecom Italia, j'ai droit aux 4 réseaux quand je suis en France. Néanmoins, il y a plusieurs éléments. Premièrement, **il faut savoir que l'itinérance dégrade la qualité** : certes, vous bénéficiez de l'union des couvertures, mais pour en bénéficier pleinement, il faut passer d'un réseau à l'autre et ces passages dégradent la qualité globale. On ne passe pas non plus d'un réseau à l'autre dans une même communication. Cette hypothèse ne résout donc pas les coupures en voiture par exemple. Ce n'est pas une solution miracle.

Deuxièmement, si on vise la voix ou les SMS en termes de services, il faut savoir que **Free est sur le réseau d'Orange et que SFR et Bouygues mutualisent**. Donc aujourd'hui, pour simplifier, **il n'y a bien souvent que 2 réseaux** dans ces zones et les zones grises entre ces 2 réseaux ne sont pas infinies. Il ne faut pas surestimer l'apport que cela représenterait sur les services voix et SMS.

Sur la data, Free étant plus en retrait sur la 4G, cela apporterait effectivement un supplément, pour autant, la dimension concurrentielle est quand même non négligeable. L'Arcep dépense beaucoup d'énergie pour que les opérateurs se « tirent la bourre » sur ce sujet et nous sommes heureux de voir que les opérateurs sont très en avance sur leurs obligations de couverture 4G. Les travaux que nous faisons à travers monreseaumobile.fr, à travers les partenariats sur l'utilisation de notre open data comme avec Qosbee, et bientôt des partenariats avec les applications de *crowdsourcing*, visent à ce que les citoyens et les consommateurs puissent se faire une opinion sur la différence de qualité des réseaux. Nous faisons chaque année des enquêtes pour dire « Orange, c'est mieux, ensuite, il y a Bouygues et SFR, et après, il y a Free ». Nous faisons cela pour stimuler le cercle de monétisation.

Nous voulons que les opérateurs aient une « carotte » : s'ils font l'effort d'investir dans les zones rurales, il y a une récompense qui est que les abonnés vont venir. Cela génère des zones grises, nous en sommes conscients. Nous sommes à l'écoute notamment du gouvernement et, s'il y a une volonté d'avancer sur ce sujet, nous serons accompagnateurs et nous essaierons de faire avancer techniquement le dossier. Mais je crois que le New Deal amène déjà pas mal de choses en mutualisation. **Dans le cadre de la 5G, la question de la mutualisation dans un certain nombre de déploiements se posera aussi.**

Patrick CHAIZE

La transition est faite puisque la dernière question concernait la 5G : ***« il ne faut pas oublier les zones rurales, sinon il y aura un « new New Deal » »***. J'ai lu récemment que **le Président de l'Arcep ne voulait pas entendre parler d'enchères**, alors de quoi allons-nous entendre parler ?

Sébastien SORIANO

Je suis allé à Taiwan, en Corée et au Japon la semaine dernière ; **les Japonais n'ont pas fait d'enchères** - ils ont fait une enchère en investissements, c'est encore autre chose. Il y a plein de manières de faire et tout dépend des priorités qu'on veut se donner ; nous avons maintenant un cadrage du gouvernement qui dit qu'il y aura de l'argent, mais il ne dit pas que toute l'attribution doit être pensée pour maximiser le montant. Il y a donc une marge de discussion. Certains commentateurs s'amusaient à propos des orientations du gouvernement en disant : « le beurre, l'argent du beurre, le sourire de la crémière, etc. ». Effectivement, **l'esprit est bien de concevoir une procédure qui puisse à la fois apporter un subside à l'État**, puisque ce sont de nouvelles fréquences et que la logique (c'est une différence importante avec le New Deal) veut que **le domaine public qui est occupé par les acteurs économiques a une valeur** et qu'il est normal qu'il puisse y avoir un écot ou le paiement d'une redevance. S'il est normal que cela fasse partie du paysage, pour autant, **le cadrage nous offre un espace pour faire de l'aménagement du territoire**. En la matière, nous voulons être ambitieux, mais nous ne voulons pas non plus vous faire des promesses inconsidérées car on parle de fréquences

(3,5 GHz) qui sont assez élevées. La physique a la vie dure et on ne pourra pas faire de miracle, il faut que cela soit très clair entre nous.

Je voudrais préciser deux choses. Premièrement, **nous avons un magnifique actif qui est la combinaison du New Deal et du FttH** qui va permettre à la France d'être dotée d'une capillarité extrêmement importante de sites mobiles collectés en fibre. Il y a quelques années, quand on parlait d'un réseau mobile en France, c'était 15 000 sites ; **à l'issue du New Deal, il y aura 25 000 ou 30 000 sites**. Il y a donc un réseau très capillaire avec de la fibre qui va collecter bon nombre de ces sites. Je vous confirme qu'une des réflexions que nous avons avec le collège de l'Arcep en ce moment - et je salue Monique Liebert-Champagne qui est présente - c'est de prévoir une migration du réseau. De la même manière que, dans le New Deal, on dit que le réseau 2G/3G doit avoir basculé intégralement en 4G en 2020, en dehors de quelques zones blanches pour lesquelles c'est 2022, **on se pose la question de savoir si une migration du réseau actuel ne pourrait pas avoir du sens.** Ce n'est pas sans défi car, à partir du moment où l'architecture du réseau a été pensée pour des bandes de fréquences plus basses, qui ont une meilleure distance de propagation, qu'est-ce que cela veut dire de le faire passer en 3,5 GHz ?... Je ne vends pas la peau de l'ours, mais on considère déjà l'idée d'avoir un équipement global du pays.

Deuxièmement, l'autre point auquel nous sommes attentifs, c'est la temporalité de tout cela. Dans les auditions que nous avons conduites - nous avons entendu un certain nombre d'associations de collectivités pour préparer cette attribution -, le mot « concomitamment » a résonné à nos oreilles. Il nous a été rappelé que **l'Arcep, sur la 4G, avait émis l'idée**, voire promis peut-être un peu trop vite, **que le déploiement de la 4G se ferait un peu « concomitamment » entre les zones denses et les zones rurales**. C'est quelque chose sur lequel nous travaillons. Évidemment, les déploiements commenceront par les zones denses parce que c'est là que les opérateurs testent le marché. Il n'est pas question de leur demander dès le premier jour d'implanter des sites un peu partout dans les zones rurales, mais d'avoir **une montée en puissance progressive qui nous assure que les territoires ruraux ne seront pas faits juste à la toute fin.**

Par ailleurs, il va y avoir une histoire un peu différente sur la couverture par rapport aux technologies 2G, 3G et 4G, dans le sens où il va y avoir des partenaires de couverture, notamment vis-à-vis des verticaux... **Nous sommes dans une logique de donner plutôt les fréquences aux opérateurs, en tous cas dans la bande 3,5 GHz**. Nous donnons par ailleurs des fréquences aux verticaux dans la bande 2,6 GHz, nous promouvons également des technologies de type 0G ou LPWAN pour d'autres types d'usages et nous travaillons sur la bande des 26 GHz qui pourra très certainement être utilisée par les verticaux.

Mais sur la bande 3,5 GHz, le choix qui a été fait avec le gouvernement est de la confier aux opérateurs, ce qui veut dire qu'il y a une « mayonnaise » à créer. Notamment **des acteurs comme ADP, Air France, SNCF, et EDF vont entrer dans un dialogue avec les opérateurs, y compris pour avoir une couverture sur demande.** Cette couverture sera payante, car il y aura un partage du coût et du risque sur ce type d'infrastructure. **Dans les verticaux, pourquoi pas des usages de type ville intelligente, agriculture connectée, village intelligent, santé, etc. Là, des partenariats pourront potentiellement se tisser avec des acteurs publics et les opérateurs télécoms**. Ce ne sera donc pas la

même histoire que d'habitude avec uniquement des obligations opposables aux opérateurs, il y aura aussi une logique de partenariat qui pourra être créée.

Patrick CHAIZE

Je retiendrai cette touche optimiste pour la 5G et pour nos territoires. Je vais conclure cette matinée en remerciant Sébastien Soriano de sa présence et de son éclairage toujours direct et précis.





Photo colloque TRIP printemps 2019
Sébastien Soriano, Président de l'Arcep
Patrick Chaize, Président de l'Avicca
© Magali Bru